

Cet article est disponible en ligne à l'adresse :

http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=HYP&ID_NUMPUBLIE=HYP_001&ID_ARTICLE=HYP_001_0267

Rumeur et politique dans la cité grecque à l'époque classique

par Sophie GOTTELAND

| Publications de la Sorbonne | Hypothèses

2000/1 -

ISSN 1298-6216 | ISBN 2-85944-414-9 | pages 267 à 279

Pour citer cet article :

– Gotteland S., Rumeur et politique dans la cité grecque à l'époque classique, *Hypothèses* 2000/1, , p. 267-279.

Distribution électronique Cairn pour Publications de la Sorbonne.

© Publications de la Sorbonne. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

RUMEUR ET POLITIQUE DANS LA CITÉ GRECQUE À L'ÉPOQUE CLASSIQUE

Sophie GOTTELAND*

S'emportant contre l'inertie des Athéniens face aux offensives de Philippe de Macédoine, Démosthène leur reproche, notamment, d'être beaucoup trop sensibles aux rumeurs, de prêter l'oreille à tous les bruits qui courent sur la santé du souverain et de déterminer leur politique en conséquence. Leur annonce-t-on que Philippe est malade, ou même mort ? Sans chercher à vérifier l'information, ils en profitent pour relâcher leurs efforts. C'est ainsi qu'en 352, ils ont renoncé à l'expédition qu'ils projetaient contre le souverain macédonien, occupé à assiéger Héraion Teichos. Dans la *Troisième Olynthienne*, Démosthène leur rappelle la raison de ce brusque revirement : « comme on avait annoncé (ἡγγέλθη) que Philippe était malade ou mort – les deux bruits ont couru (ἦλθε γὰρ ἀμφότερα) –, vous avez pensé que ce n'était plus le moment de porter secours et vous avez abandonné l'expédition »¹. Les quelques secours qu'ils se décident enfin à envoyer au bout d'un an arrivent trop tard pour opposer une résistance efficace à Philippe, qui s'empare de la place et peut terminer tranquillement sa campagne dans les Détroits.

L'anecdote est intéressante à bien des égards. Elle témoigne tout d'abord de la puissance de la rumeur, de la force de ces bruits qui se transmettent de bouche à oreille et se propagent de manière irrépessible à travers la cité athénienne. Elle prouve aussi la crédulité du peuple athénien, d'autant plus prompt à accueillir un bruit qu'il répond à ses espoirs secrets : quand bien même deux nouvelles contradictoires lui parviennent (on ne peut être en même temps malade et mort !), il ne cherche pas à les vérifier et les accepte sans sourciller. Elle montre enfin les conséquences concrètes qu'elles peuvent avoir sur la politique de la cité.

Capable d'influencer le comportement de la foule, la rumeur ne peut donc être négligée par les hommes politiques. Ils doivent au contraire étudier sa nature et analyser son mode de fonctionnement, s'ils veulent pouvoir la dominer et, le cas échéant, lui faire servir leurs objectifs. Il n'est donc pas étonnant que les orateurs politiques, dans leurs procès privés ou publics, rappellent clairement les traits distinctifs de la rumeur et justifient ainsi le crédit qu'ils lui reconnaissent. Nous reviendrons rapidement sur les

* Maître de conférences de grec, Université Michel de Montaigne - Bordeaux 3.

1. *Troisième Olynthienne*, 5. Pour une allusion au même épisode, voir *Première Philippique*, 10-11, *Première Olynthienne*, 13, et sans doute également *Sur l'ambassade*, 288.

définitions qu'ils nous en offrent² avant de montrer de quelle manière la rumeur peut devenir un instrument de pouvoir dans la cité, soit qu'on utilise ces bruits multiples pour contrôler l'espace civique, soit même qu'on forge des informations qui sont autant de faux bruits orchestrés à des fins personnelles.

La rumeur peut concerner aussi bien des affaires publiques que privées, mais elle qualifie un type de savoir particulier. Elle désigne avant tout une information transmise de bouche à oreille, une parole anonyme dont on ne peut dire ni où, ni quand elle est apparue. C'est justement parce que son origine reste mystérieuse qu'elle se distingue d'une nouvelle attestée. Pour l'orateur Eschine, « spontanément, une rumeur qui ne ment pas se répand à travers la ville (ἄψευδῆς τις ἀπὸ ταῦτομάτου πλανᾶται φήμη κατὰ τὴν πόλιν), révèle à la foule les agissements des particuliers, et bien souvent prédit même ce qui va arriver »³. La rumeur est une parole dont l'origine échappe à toute enquête, une parole qui semble toujours préexister au discours qui la propage. C'est bien d'ailleurs ce qui perdra le pauvre barbier dont Plutarque nous raconte les déboires : en 413, apprenant la nouvelle du désastre de Sicile, ce barbier quitte son échoppe et se précipite sur l'Agora. Il répand l'information qui suscite, comme de juste, une grande panique et une immense consternation. Mais le peuple cherche ensuite à vérifier cette rumeur, à remonter à sa source (ἐπὶ τὴν ἄρχὴν ἐβάδιζε τῆς φήμης)⁴. Or le barbier ne peut rien dire de précis : « il ne savait même pas le nom de l'informateur et faisait remonter le bruit à un personnage anonyme et inconnu ». La réaction du peuple ne se fait pas attendre : plein de colère contre ce faux-prophète, cet oiseau de mauvais augure, ce fabulateur (λογοποιός)⁵, il lui refuse sa confiance et le soumet à la torture. En se montrant incapable de désigner précisément l'auteur de cette information transmise de bouche à oreille, le barbier lui donne véritablement son statut de rumeur et assure sa propre perte.

Outre son anonymat, la rumeur est un bruit qui se propage spontanément et irrésistiblement, sans que quiconque n'intervienne pour orienter ou réglementer le cours de sa diffusion. C'est enfin une parole qui parcourt toute la cité et parvient de bouche à oreille à s'imposer à la foule des citoyens comme une vérité. Une information qui n'était connue que de quelques-uns finit par être partagée par tous, et c'est cet accord de la majorité, ce consensus de la foule, cette persistance du bruit colporté qui la consacre réellement comme rumeur⁶. Le lieu de sa réception devient ainsi

2. Pour une analyse plus détaillée, nous nous permettons de renvoyer à notre article, « La rumeur chez les orateurs attiques : vérité ou vraisemblance ? », *AC*, LXVI (1997), p. 89-119.

3. ESCHINE, *Contre Timarque*, 127.

4. PLUTARQUE, *Du bavardage*, 509 A-C.

5. PLUTARQUE, *Nicias*, 30, 1-3.

6. ISOCRATE, *Panégérique*, 30-31. Ce nécessaire accord de la communauté civique réapparaît chez Andocide lorsqu'il évoque le bruit selon lequel la maison d'un citoyen est hantée : c'est

lieu de propagation et d'amplification de l'information. L'auditeur se transforme en médiateur qui propage l'information.

Démosthène va encore plus loin. Il n'hésite pas à élargir l'espace de diffusion d'une rumeur. À l'en croire, ce ne sont pas les seuls Athéniens qui évoquent la trahison d'Eschine et ses acolytes au cours des négociations de paix menées avec Philippe de Macédoine. Laissons-le s'expliquer : « toi, Eschine, tous ces gens-là disent que tu as touché de l'argent pour ton ambassade, si bien que c'est contre toi aussi, à l'évidence, qu'« aucune rumeur ne disparaît complètement, elle que bien des gens colportent » [...] Vous, les ambassadeurs, il n'est pas un Grec, pas un Barbare pour ne pas dire que vous avez touché de l'argent pour votre ambassade. Aussi, si la rumeur est véridique, c'est contre vous qu'existe celle que répand la foule »⁷. Avec Démosthène, la rumeur franchit les murs de la cité pour se répandre à travers l'ensemble du monde habité et s'imposer au monde entier. L'accord unanime qui se fait autour d'elle et qui réconcilie, pour une fois, Grecs et Barbares garantit la véracité de l'information qu'elle colporte.

Car c'est bien en s'appuyant sur ces critères que les orateurs prennent la défense de la rumeur et l'imposent comme une source fiable d'information. À l'inverse des historiens, en effet, ils trouvent dans son anonymat et sa diffusion spontanée des arguments qui garantissent l'objectivité et la véracité de l'information obtenue. Privée d'auteur et de locuteur spécifique, elle échappe à toute influence et révèle avec impartialité la réalité d'une situation. Comme l'explique Eschine, « il y a rumeur quand l'ensemble des citoyens, spontanément, sans aucun motif prémédité, présente une action comme avérée »⁸. La véritable rumeur ne saurait être mensongère car elle n'obéit à aucun mobile intéressé, elle bénéficie de l'accord de l'ensemble des citoyens et reflète la réalité d'une situation au lieu de correspondre à la projection déformée qu'en offre un seul individu pour satisfaire des motifs personnels. Son évidente impartialité et sa très large diffusion sont les meilleurs garants de sa véracité. Loin d'être injuste, comme l'affirment certains⁹, loin de travestir les êtres ou les choses, la rumeur fait paraître au grand jour, sans la déformer, leur véritable nature et leur réelle personnalité¹⁰. Mieux, en les désignant, elle révèle leur véritable personnalité¹¹.

Pour les orateurs, un dernier point témoigne en faveur de la rumeur. Paroles sacrées, les bruits qui circulent dans la cité sont présentés comme émanant de la déesse Rumeur, *Phémé*, dont on sait qu'elle disposait d'un autel à Athènes¹². La rumeur retrouve ainsi dans une certaine mesure la

dans toute la ville (ἐν ἀπάσῃ τῇ πόλει) que l'on colporte cette information que tous ses auditeurs connaissent bien (ANDOCIDE, *Sur les mystères*, 130).

7. DÉMOSTHÈNE, *Sur l'ambassade*, 243-244.

8. ESCHINE, *Sur l'ambassade infidèle*, 145.

9. Eschine vise en réalité Démosthène, dont il tente par avance de réfuter l'argumentation (*Contre Timarque*, 125).

10. ESCHINE, *Contre Timarque*, 48.

11. *Ibid.*, 99 et 131.

12. PAUSANIAS, I, 17. Voir également ESCHINE, *Contre Timarque*, 128.

valeur que le terme possédait à l'origine puisqu'il désignait alors « l'oracle », « le présage », « la parole divine ». Or une déesse ne saurait mentir : elle connaît la vérité qu'elle choisit de transmettre aux hommes à travers ces bruits mystérieux et foisonnants qui parcourent la cité. La rumeur devient ainsi la manifestation concrète d'un savoir divin qu'on ne saurait sans impiété remettre en question. Douter de la rumeur, c'est douter d'une parole divine. Cela explique également pourquoi, à en croire Eschine, la rumeur peut également se prononcer sur le futur et acquérir une valeur prophétique¹³. En donnant une caution divine à toutes ces informations anonymes, qui se colportent de bouche à oreille, les orateurs transportent le débat du plan juridique au plan religieux : témoin irréfutable, elle devient un argument de poids dans un débat politique et acquiert un redoutable pouvoir de coercition. On comprend tout l'intérêt que des hommes politiques peuvent trouver à la défendre.

L'analyse des orateurs explique l'impact que la rumeur peut avoir sur la foule. Elle suggère aussi tout le parti qu'on peut tirer de ces bruits anonymes qui se répandent spontanément à travers la foule et imposent à tous une certaine vision de la réalité. La rumeur peut être ainsi un simple organe d'information, mais elle peut également servir à orienter et contrôler la vie de la cité, dans ses aspects tant privés que publics. Certains lieux d'ailleurs favorisent plus que d'autres ces échanges : on sait combien les Athéniens aiment se retrouver sur l'Agora ou dans ses environs, échanger à l'intérieur des boutiques les dernières nouvelles, commenter la politique ou simplement parler de la vie quotidienne¹⁴. Dans une société où circulent tant de bruits, la vie privée de chacun, notamment, alimente une rumeur qui se transforme vite en réputation.

Comme l'a très bien montré V. Hunter, les domaines les plus variés peuvent être abordés au cours de ces échanges informels : attitude à l'égard

13. ESCHINE, *Contre Timarque*, 127 (La rumeur « révèle à la foule les agissements des particuliers, et bien souvent prédit même ce qui va arriver »).

14. Les exemples sont nombreux : voir par exemple LYSIAS, *Sur l'invalidé*, 19-20 ; ISOCRATE, *Aréopagitique*, 15, *Contre Callimaque*, 9 ; DÉMOSTHÈNE, *Contre Aristogiton 1*, 52 et 85 ; ARISTOPHANE, *Les Oiseaux*, 1440-5, *Ploutos*, 337-9. Dans une scène fameuse de la *Première Philippique* que nous évoquions en commençant cet article, Démosthène critique violemment ces habitudes athéniennes. Il nous décrit les citoyens faisant nonchalamment le tour des rues, et s'enquérant des dernières nouvelles, demandant si Philippe est mort, et se rassurant en apprenant qu'au moins, il est malade : « Quand donc, Athéniens, quand donc ferez-vous ce qu'il faut ? [...] Dites-moi, voulez-vous continuer à faire le tour des rues en vous informant : « Que dit-on de nouveau ? » Pourrait-il y avoir quelque chose de plus nouveau qu'un Macédonien qui triomphe des Athéniens et gère les territoires des Grecs ? – « Philippe est mort ? – Non, par Zeus, il est malade » Qu'est-ce que cela change pour vous ? » (*Première Philippique*, 10-11). Cf. J. OBER, *Mass and Elite in Democratic Athens*, Princeton, 1989, p. 148-151 et p. 329-330, R. THOMAS, *Oral Tradition and Written Record in Classical Athens*, Cambridge, 1989, p. 61-62, et V. HUNTER, *Policing Athens. Social Control in the Attic Lawsuits, 420-320 B.-C.*, Princeton, 1994, p. 96-119.

de la famille, vie privée, mœurs sexuelles, patriotisme, relations, statut politique¹⁵... On est vite informé des goûts supposés d'un individu, de ses travers, de ses mésaventures. Nul n'est à l'abri de telles rumeurs qui, en se répandant largement à travers toute une communauté, finissent par bâtir une réputation. Cette réputation qui repose, comme les orateurs aiment le rappeler, sur « ce qui est de notoriété publique », « ce que tous savent », constitue ainsi un savoir commun qu'on n'hésite pas à convoquer comme témoignage dans un procès, comme argument dans une démonstration¹⁶. Quel meilleur témoin rêver que le peuple d'Athènes dans son entier ? Impossible, nous dit Eschine, de « condamner un tel témoin pour faux témoignage »¹⁷, car comment mettre en doute ce que tous proclament ? Et c'est ainsi que la cité tout entière, à en croire Andocide, dénonce les turpitudes du fils d'Hipponicos : car lorsque la rumeur prétend que la maison d'Hipponicos est hantée, nul n'ignore qu'en réalité, le mauvais esprit qu'il nourrit chez lui n'est autre que son propre fils, « qui ruine sa fortune, son équilibre, et sa vie entière »¹⁸. De la même façon, faute de preuves tangibles, le plaidoyer d'Eschine contre Timarque s'appuie précisément sur la mauvaise réputation dont jouit l'accusé, sur les multiples histoires qui courent entre autres sur ses mœurs débauchées et sur son comportement scandaleux dont tous, à en croire l'orateur, ont été témoins ou bien ont entendu parler¹⁹. Mais surtout, le texte d'Eschine nous montre bien comment cette rumeur peut entraîner un jugement et susciter une réaction collective : plusieurs fois, nous dit l'orateur, l'Assemblée du peuple a cédé à l'hilarité générale en entendant parler Timarque, car ses propos, compris au second degré, constituaient autant de possibles allusions à sa vie privée. Lors d'une séance mémorable, le discours d'un respectable orateur portant sur une motion proposée par Timarque a même été plusieurs fois interrompu par des exclamations, des rires et des moqueries. Pour finir, l'assemblée s'est vue rappelée à l'ordre. Et pourtant, malgré les circonstances officielles, malgré la gravité de l'orateur, tous les représentants du peuple d'Athènes, incapables de garder leur sérieux, ont été saisis d'un fou rire incoercible²⁰. « Il ne faut pas rire devant une telle assistance, mais la force de la vérité est telle » prétendent les membres du public en guise d'excuse, « qu'elle l'emporte sur tous les raisonnements humains »²¹. Cette réaction prouve bien que la rumeur ne se contente pas de propager une information. Elle peut moquer un comportement, condamner certaines pratiques.

15. V. HUNTER, *op. cit.*, p. 118-119, dresse la liste des principaux sujets abordés au cours de ces conversations.

16. Voir K. DOVER, *Greek Popular Morality in the Time of Plato and Aristotle*, Oxford, 1974, p. 30-33 ; R. THOMAS, *op. cit.*, p. 199-201, notamment n. 14, et J. OBER, *op. cit.*, p. 149-151.

17. ESCHINE, *Contre Timarque*, 85.

18. ANDOCIDE, *Sur les mystères*, 130-131.

19. Voir par exemple ESCHINE, *Contre Timarque*, 44-45 et 65.

20. *Ibid.*, 80 et 82-84.

21. *Ibid.*, 84.

De la même façon, c'est justement pour éviter d'être mis à l'index, d'être un sujet de moquerie parmi les Athéniens, qu'un client de Lysias, rivalisant avec un certain Simon pour les faveurs d'un jeune homme, a préféré dans un premier temps taire les injustices commises par son adversaire et étouffer l'affaire : il craignait trop de « divulguer ses faiblesses »²², de paraître « déraisonnable » (§ 4), « d'être la risée d'un tas de gens habitués à voir d'un mauvais œil quiconque, dans la ville, tient à sa dignité » (§ 9)²³.

On le voit bien à travers ces exemples : la rumeur peut être neutre et se contenter de colporter des informations. Mais elle peut également se faire critique. Stigmatisant alors certains comportements, elle tente de les faire condamner par la communauté, de les éliminer par le biais de la réprobation générale, de la mise à l'index. À côté de l'armature des lois de la cité, elle devient ainsi un organe officieux de censure, de coercition, de contrôle des citoyens²⁴.

La puissance de la rumeur explique, d'autre part, qu'elle puisse se transformer en instrument de pouvoir politique et servir à des fins même économiques. On peut aisément concevoir en effet que certains, pour servir leurs desseins, tentent d'orchestrer ce phénomène, de maîtriser cette diffusion de l'information, et n'hésitent pas à faire naître une rumeur, à créer de toutes pièces une information qu'ils diffusent sur la place publique en prétendant qu'il s'agit d'une rumeur connue de tous. Ils deviennent alors ce que leurs adversaires dénoncent comme des *logopoiói*, des « faiseurs de discours », des « fabulateurs ». La rumeur n'est plus alors que faux bruit, parole inventée, que ses auteurs toutefois, pour lui garder la même autorité, continuent à présenter comme une *phémé*, puisque cette rumeur mensongère, forgée à dessein, prétend comme toute rumeur être anonyme et spontanée. Elle masque ainsi les intentions réelles de ceux qui président à sa diffusion. Il s'agit alors pour l'auditoire de démasquer l'affabulation, de traquer l'information, de remonter à sa source, de montrer qu'il s'agit d'une construction dont les auteurs peuvent être précisément nommés, lui ôtant ainsi la force de conviction dont elle bénéficie en tant que rumeur. Tant dans les domaines politiques, économiques, que dans les relations privées entre individus, les

22. LYSIAS, *Contre Simon*, 3.

23. Ajoutons encore à ces références le paragraphe 30. On pourrait aussi évoquer le discours *Sur l'invalidé* du même Lysias, dans lequel l'accusateur de l'invalidé met en cause la moralité et la réputation de son adversaire, dénonçant entre autres sa violence et son mauvais caractère.

24. Nous renvoyons à K. DOVER, *op. cit.*, p. 226-229, 236-238, V. HUNTER, *op. cit.*, p. 102-106, J. OBER, *op. cit.*, p. 148-151, 329-332 ainsi que J. WINKLER, *The Constraints of Desire. The Anthropology of Sex and Gender in Ancient Greece*, New York, 1990, p. 58-59 et 66. Dans son ouvrage sur *Les Lois* de Platon, J.-M. BERTRAND montre comment le philosophe envisage d'utiliser ce phénomène de la rumeur pour compléter l'arsenal des lois de sa cité idéale et pour contrôler les comportements pour lesquels ne seront pas édictées de lois particulières (*De l'écriture à l'oralité. Lectures des Lois de Platon*, Paris, 1999, p. 325-336).

cas sont fréquents à Athènes d'une telle imposture. Nous en donnerons quelques exemples.

Commençons d'abord par les attaques personnelles. Dans une société où la réputation, comme on vient de le voir, a une telle importance, le risque est grand de voir des gens utiliser la rumeur pour tenter d'éliminer un rival, soit dans un procès privé, soit dans un procès politique. En inventant de faux bruits, on tente alors de modifier l'image que la communauté a de lui. Andocide dénonce ainsi les hommes qui cherchent à le calomnier (διαβόλλειν) en prétendant faussement (ἐλογοποίουν) que, lors de l'enquête sur la parodie des mystères, il a dénoncé ses amis afin de se sauver lui-même²⁵. Ces gens qui forgent des informations, ces *logopoioi* qui salissent une réputation et calomnient un individu en lançant contre lui des accusations mensongères, sont souvent désignés sous le terme de *sycophantes*. Dans le discours *Sur l'ambassade*, Eschine distingue soigneusement entre rumeur et accusation de sycophante :

« La rumeur est très différente de l'accusation sans fondement (*sykophantia*). La rumeur n'a rien de commun avec la calomnie, tandis que la calomnie s'apparente à l'accusation sans fondement. Je vais définir clairement chacune d'entre elles. Il y a rumeur quand l'ensemble des citoyens, spontanément, sans aucun motif prémédité, présente une action comme avérée ; il y a accusation sans fondement, en revanche, quand un seul individu, après avoir accusé un homme devant le peuple, le calomnie dans toutes les assemblées et devant le conseil »²⁶.

À la différence de la rumeur, l'accusation du sycophante est donc l'œuvre d'un individu particulier. Elle est motivée par l'intérêt personnel et son évidente partialité lui ôte la moindre autorité. Ses mobiles et son acharnement l'apparentent en réalité à l'injure et à la calomnie²⁷. Mais la distinction n'est pas toujours aisée à faire, et toute l'habileté du sycophante consiste à présenter ses propos diffamatoires comme autant d'informations qu'il se borne à colporter. Le terme de sycophante apparaît fréquemment dans les discours politiques et judiciaires de l'Athènes classique. C'est visiblement une accusation que les adversaires aiment bien se lancer les uns aux autres²⁸, et le substantif, fréquemment associé à d'autres termes négatifs, a une valeur nettement péjorative. La définition d'Eschine reste toutefois incomplète. Elle n'insiste pas sur la fréquence avec laquelle un sycophante

25. ANDOCIDE, *Sur les mystères*, 54.

26. ESCHINE, *Sur l'ambassade infidèle*, 145.

27. Cf. DÉMOSTHÈNE, *Sur la couronne*, 123 : différence entre l'accusation – κατηγορία – et l'injure – λοιδορία –. Voir également, en 57, 34, la définition du sycophante : « le propre du sycophante, c'est de tout alléguer et de ne rien démontrer (αἰτιᾶσθαι μὲν πάντα, ἐξελέγξει δὲ μηδέν) ».

28. D. HARVEY donne l'ensemble des témoignages relatifs aux sycophantes dans son article « The sykophant and sykophancy: vexatious redefinition ? », dans P. CARTLEDGE, P. MILLETT et S. TODD éd., *Nomos. Essays in Athenian Law, Politics and Society*, Cambridge, 1990, p. 103-121. Voir également dans le même ouvrage l'article de R. OSBORNE, « Vexatious litigation in classical Athens: sykophancy and the sykophant », p. 82-102.

se livre à ces attaques et recourt à la voie juridique. Elle ne dit rien sur ses raisonnements spécieux, sur son incapacité à prévenir les événements²⁹. Elle ne mentionne pas, notamment, les motivations du sycophante. Ces motivations semblent bien être essentiellement d'ordre financier³⁰. L'étude récente de David Harvey met bien en évidence les différents profits que peut espérer un sycophante : il peut faire chanter son adversaire en le menaçant d'un procès ; il peut encore espérer empocher une partie de l'amende votée contre son adversaire ; il peut enfin éviter à un homme trop en vue de se salir les mains en poursuivant à sa place un adversaire.

On s'explique ainsi que le mot serve bien souvent de terme générique pour dénigrer son adversaire, pour laisser entendre que ses accusations sont mensongères et qu'il aime chercher des noises aux autres en les calomniant. C'est ainsi, par exemple, qu'Eschine et Démosthène, entre autres termes d'injures, ne cessent de s'apostropher en usant de ce substantif, cherchant ainsi à imposer l'idée que les accusations avancées contre eux n'ont aucun fondement³¹. Mais le terme peut aussi désigner plus précisément des individus qui ont régulièrement recours à de telles pratiques, qui font en quelque sorte profession d'accuser les autres et semblent bien être connus comme tels. Un homme comme Aristogiton, par exemple, semble correspondre à ce portrait, et le pseudo-Démosthène, dans les deux discours *Contre Aristogiton*, met bien en garde contre le danger et les méthodes d'un tel individu : il nous le dépeint, « traversant l'agora, comme une vipère ou un scorpion, le dard dressé, bondissant ici et là, cherchant l'homme à qui il infligera un malheur, une injure, un malheur quelconque et à qui il fera peur pour lui soutirer de l'argent »³². Il évoque sa défense traditionnelle : « il fuira la voie droite et juste de défense et tournera autour de la question sans l'aborder, injuriant, calomniant, promettant de traduire en justice, d'amener et de livrer aux tribunaux », harcelant son adversaire par de multiples procès, sans jamais se décourager, et ne disant jamais la vérité³³. Bref, pour citer Démosthène, « c'est une méchante chose qu'un sycophante, oui, une méchante chose, en tout lieu médisante et chicanière »³⁴ (πονηρόν καὶ πανταχόθεν βάσκανον καὶ φιλαίτιον). Et les fréquentes allusions de nos textes le prouvent assez : le danger à Athènes était bien réel. La comédie d'Aristophane *Les Oiseaux* vient d'ailleurs confirmer cette impression : un des premiers fâcheux à se présenter aux portes de la nouvelle cité de Coucou-les-Nuées pour s'y faire accepter, à peine la fondation achevée, c'est justement un sycophante, qui suit de peu un diseur d'oracles, un marchand de décrets et un parricide. Autant de plaies de la société que nos nouveaux

29. D. HARVEY a rassemblé ces différences caractéristiques, *art. cit.*, p. 112-114.

30. En dépit de l'opposition de R. OSBORNE et de son argumentation p. 86 et suiv.

31. Par exemple, ESCHINE, *Sur l'ambassade* 143 et 153. DÉMOSTHÈNE, *Sur la couronne*, 121 (Eschine est présenté comme « un sycophante qui forge des discours »), 232.

32. DÉMOSTHÈNE, *Contre Aristogiton I*, 52.

33. *Ibid.*, 36-37.

34. *Ibid.*, 242.

habitants ont décidé de fuir³⁵. Comment mieux suggérer en tout cas que le sycophante est un des visages familiers de la vie athénienne, un mal dont il est difficile de se débarrasser ? Le poids de la rumeur explique que ce personnage constitue un danger effectif pour tout individu, notamment pour ceux qui désirent prendre part à la vie politique de la cité.

Outre les relations entre particuliers, la rumeur peut être exploitée à des fins politiques. Les orateurs peuvent en effet défendre leur politique à l'Assemblée et tenter de l'imposer en exposant ouvertement ses avantages. Mais cette attitude n'empêche pas une stratégie moins transparente, qui tente d'influencer l'opinion publique en répandant des rumeurs, par nature invérifiables, sur ses propres projets ou sur ceux de son adversaire. Les discours des orateurs, les témoignages des historiens, nous prouvent que cette technique était largement utilisée à Athènes. La période d'affrontement avec Philippe en offre plusieurs bons exemples. Nous ne reviendrons pas sur les nouvelles concernant la santé de Philippe, car rien dans nos textes ne permet de dire – même si on peut fortement le soupçonner – qu'elles ont été propagées par des partisans de Philippe. En revanche, de nombreux passages témoignent de la présence à Athènes de gens à la solde de Philippe qui se chargent de répandre des bruits souvent contradictoires sur ses intentions. Dans la *Première Philippique*, Démosthène dénonce ce genre de pratiques : « certains d'entre nous déambulent dans les rues et disent que Philippe, de concert avec les Lacédémoniens, travaille à détruire Thèbes et à dissoudre la fédération des cités ; d'autres qu'il a envoyé des ambassadeurs au grand roi ; d'autres encore qu'il fortifie des cités en Illyrie ; d'autres, enfin [...] chacun d'entre nous déambule dans les rues en inventant des nouvelles »³⁶.

Le passage traduit bien l'atmosphère qui devait régner à Athènes en 351, quand la puissance du roi de Macédoine commençait à inquiéter la cité et que des bruits contradictoires circulaient, reflétant l'inquiétude et l'incertitude de la population sur les intentions réelles du souverain. Les rumeurs évoquées par Démosthène trahissent surtout le désarroi des Athéniens qui ne savent jamais quelle inflexion Philippe va donner à sa politique ; elles manifestent aussi l'habileté du souverain qui aime répandre des bruits contradictoires qui le rendent d'autant plus dangereux qu'il est imprévisible. On voit ainsi les Athéniens toujours à la traîne derrière Philippe, arrivant toujours trop tard sur le lieu de bataille, quand les jeux sont déjà faits³⁷.

Mais ce n'est là qu'un exemple parmi bien d'autres. On peut aussi évoquer l'année 357 : alors qu'Olynthe commence à s'inquiéter des appétits de Philippe et cherche à se rapprocher d'Athènes, le souverain réussit à faire échouer une tentative d'alliance entre les deux cités en faisant courir le bruit

35. ARISTOPHANE, *Les Oiseaux*, 1410-1469.

36. DÉMOSTHÈNE, *Première Philippique*, 48.

37. Par exemple *Première Philippique*, 35 et 45 ; *Deuxième Olynthienne*, 23.

à Athènes qu'il leur remettra Amphipolis, et Démosthène dénonce « ce fameux secret qu'il a tramé et que l'on colporte partout »³⁸ (τὸ θρυλούμενον ποτ' ἀπόρητον ἐκεῖνο κατασκευάσαι). De la même façon, en 344, certains, nous dit-il, parcourent les rues et forgent des discours (λογοποιοῦσι) selon lesquels Philippe va se défier de Thèbes et fortifier Élatée³⁹. À chaque fois, la même tactique est utilisée : des hommes se répandent par les rues et diffusent une information qu'ils n'étaient sur aucune preuve. Par ailleurs, on voit bien que la rumeur peut être exploitée de plus d'une manière pour servir une politique : les faux bruits propagés sciemment à travers la population tendent soit à rassurer les Athéniens, en leur faisant croire que leurs vœux les plus chers vont se réaliser, soit au contraire à les désorienter en les abreuvant de nouvelles contradictoires. Les adversaires de Philippe ne sont d'ailleurs pas seuls à dénoncer cette technique de la surinformation au service de la désinformation. Dans un discours adressé à Philippe en 346, Isocrate, qui tente de convaincre le souverain de se mettre à la tête des cités grecques unifiées, s'emporte lui aussi contre les rumeurs que les adversaires de la Macédoine, cette fois-ci, s'amusent à colporter. Ces gens-là, dit-il, prétendent mettre en relief la disparité entre les propos de Philippe et ses véritables intentions, hostiles à la Grèce (λόγῳ μὲν ..., ἔργῳ δέ ...). Il dénonce violemment ces mensonges et leurs dangers :

« En débitant ces sottises (ταῦτα φλυαροῦντες), en prétendant être précisément informés et en soumettant tout rapidement en paroles, ils persuadent beaucoup de monde, avant tout ceux qui désirent les mêmes catastrophes que ces fabulateurs ; ceux aussi qui ne réfléchissent pas aux affaires publiques, qui sont complètement obtus et bien reconnaissants à ceux qui feignent d'éprouver de la crainte et des inquiétudes à leur égard ; ceux enfin qui ne refusent pas de croire que tu complotes contre les Grecs, considérant que c'est là une accusation enviable » !⁴⁰

Une fois de plus, le passage souligne le danger de la rumeur, dont la diffusion rapide et l'apparente crédibilité assurent le succès. Il montre également que ces discours jouent à la fois sur la peur d'un certain public mais aussi sur l'incompétence politique d'une partie des citoyens qu'on peut ainsi manœuvrer aisément. Et l'on comprend alors que Démosthène puisse comparer les Athéniens à des individus plongés dans un profond sommeil, incapables de réagir, comme s'ils avaient bu de la mandragore ou absorbé quelque autre drogue⁴¹. Bien entendu ces rumeurs, dirigées en sous-main par un ennemi d'Athènes, témoignent de la corruption de ceux qui les diffusent. Pour Démosthène, les affidés de Philippe, à n'en pas douter, trahissent leur cité en échange de la reconnaissance de Philippe et d'un salaire⁴². Les

38. DÉMOSTHÈNE, *Deuxième Olynthienne*, 6.

39. *Deuxième Philippique*, 14.

40. ISOCRATE, *Philippe*, 75.

41. DÉMOSTHÈNE, *Quatrième Philippique*, 6.

42. *Sur les affaires de la Chersonèse*, 53. Voir aussi *Troisième Philippique*, 53-56 ; *Quatrième Philippique*, 55 ; *Sur l'ambassade*, 232, 243-244 ; *Sur la Couronne*, 42, 45, 46, 61, 295-296, dresse la longue liste de tous les traîtres, à l'extérieur même d'Athènes.

rumeurs, certes, ne suffisent pas à elles seules à expliquer la montée en puissance de Philippe et sa victoire à Chéronée. Mais elles font partie d'une stratégie politique qui, tout autant que les affrontements militaires et les jeux de la diplomatie, ont entraîné la victoire finale.

Pour finir, nous évoquerons le domaine économique. Les textes de la période classique nous prouvent que dans ce domaine également, on pouvait également être tenté d'avoir recours à la rumeur, notamment pour faire varier le prix des denrées et orienter le cours du marché. Le ravitaillement en blé, notamment, constituait un sujet toujours sensible à Athènes, car la cité était tributaire pour son approvisionnement des importations en provenance des Détroits et de l'Égypte. En période de guerre, la cité vivait toujours dans la crainte de voir les routes du blé coupées par ses ennemis, de manquer d'approvisionnement⁴³ et de voir la famine s'installer de nouveau à Athènes, comme à la fin de la guerre du Péloponnèse⁴⁴. Une législation sévère réglementait le marché des céréales une fois le blé arrivé au Pirée⁴⁵, mais on pouvait toujours redouter que les gros importateurs ou les marchands de blé, qui revendaient ces stocks sur l'Agora, ne cherchent à augmenter indûment leurs bénéfices. C'est l'accusation que porte le client de Lysias dans son discours 23, *Contre les marchands de blé*. Pour lui, les marchands de blé, en achetant des stocks plus importants que permis, ont réussi à influencer sur le cours du blé et à réaliser de substantiels bénéfices illégaux. Élargissant son accusation, il prétend que ces commerçants exploitent sciemment les craintes populaires :

« Ils font leurs plus grands bénéfices quand, à l'annonce d'une catastrophe, ils peuvent vendre leur blé à la cité à un prix élevé. Et ils sont si contents de voir vos malheurs que tantôt ils en sont informés avant tout le monde, tantôt ils les fabriquent eux-mêmes (αὐτοὶ λογοποιοῦσιν), prétendant que les navires ont été détruits dans le Pont, qu'ils ont été saisis par les Lacédémoniens pendant la traversée, que les places de commerce sont bloquées, ou encore que la trêve va être rompue. Et leur hostilité est si grande que dans les moments critiques (τοῖς καίροις) ils complotent contre vous, comme les ennemis. C'est quand le blé se trouve vous faire le plus défaut que ces gens-là s'en emparent et qu'ils refusent de le vendre, afin que nous ne disputions pas le prix, mais que nous nous estimions heureux de repartir en leur en ayant acheté à n'importe quel prix. Ainsi, parfois, en pleine paix, c'est par eux que nous nous trouvons assiégés »⁴⁶.

Il ne s'agit pas ici de statuer sur la culpabilité des marchands de blé. En revanche, si cette accusation peut être avancée par Lysias, c'est qu'elle

43. Voir DÉMOSTHÈNE, 20, 31 ; THUCYDIDE, VI, 20, 4 ; XÉNOPHON, *Helléniques*, V, 1, 28. Nous renvoyons à l'article de R. SEAGER, « Lysias against the Corndalers », *Historia*, 15, 1966, p. 172-184.

44. XÉNOPHON, *Helléniques*, II, 2, 10-11 et II, 2, 21.

45. Voir ARISTOTE, *Constitution d'Athènes*, 51, 3-4.

46. LYSIAS, *Contre les marchands de blé*, 13-15.

paraît plausible. L'accusation portée dans ce texte, quelle que soit sa valeur, nous apprend donc beaucoup sur les mentalités et sur l'exploitation que l'on peut faire d'une rumeur. Elle distingue nettement entre des informations fondées et des nouvelles forgées à dessein par les marchands de blé. Elle indique tout d'abord le moment où les faux bruits risquent d'être le mieux accueillis : ce sont les périodes de crise, quand les craintes de la population sont les plus fortes, que les nouvelles sont difficiles à vérifier, et que les risques réels d'approvisionnement expliquent le crédit qu'on apporte à de telles informations. Mais les périodes de paix, peu favorables aux bonnes affaires, ne sont pas exemptes, elles non plus, de ce type de diffusion mensongère.

Le texte met également en relief l'habileté diabolique de ces commerçants : comme leurs profits sont directement liés aux circonstances politiques, on les voit précéder les nouvelles, s'informer avant les autres pour mieux contrôler et orienter l'information en fonction de leurs intérêts. Par ailleurs, ils sont suffisamment habiles pour jouer sur des précédents historiques et répandre des bruits plausibles : si l'on examine en effet les fausses nouvelles qu'ils répandent, à en croire le client de Lysias, elles correspondent à des situations déjà connues par les Athéniens. On sait en effet qu'en 387, le spartiate Teleutias avait réussi un coup de main sur le Pirée qui lui avait permis de s'emparer, entre autres, de plusieurs bateaux de ravitaillement. D'autre part, Antalcidas avait réussi à la même époque à empêcher les navires du Pont de gagner Athènes en les forçant à aborder dans des ports alliés des Spartiates, et l'on craignait à Athènes de connaître à nouveau une situation aussi critique qu'à la fin de la guerre du Péloponnèse quand la cité assiégée, en proie à la famine, s'était vue contrainte de demander la paix⁴⁷. On voit donc que les rumeurs forgées par les commerçants s'inspirent de faits réels. Cela explique que le client de Lysias puisse associer ces commerçants malhonnêtes à de véritables ennemis d'une cité qu'ils prennent en otage par le biais de leurs fausses rumeurs.

Dans un registre complètement différent, un autre texte vient témoigner de ces pratiques commerciales et de l'impact qu'elles peuvent avoir sur le peuple athénien. Une scène des *Cavaliers* d'Aristophane nous présente deux démagogues cherchant en période de guerre du Péloponnèse à s'attirer les bonnes grâces du peuple et à faire fortune sur le dos des citoyens. Le second, simple charcutier, fait irruption au cours d'une séance de l'Assemblée et prétend être le premier à annoncer aux Athéniens, sous le sceau du secret, une brusque chute du cours des anchois. Cette fausse rumeur change le cours de la réunion. Aussitôt, tous interrompent la discussion et ne pensent qu'à aller s'approvisionner. Le malheureux adversaire a beau prétendre que le héraut des Lacédémoniens désire enfin conclure une trêve avec eux, les citoyens n'en ont plus que faire. Ils soupçonnent même le revirement de leurs ennemis d'être intéressé : c'est parce qu'ils veulent des anchois à bon compte que les Spartiates se montrent soudain si coopératifs.

47. XÉNOPHON, *Helléniques*, V, 1, 28. Pour les références à cette période critique, voir n. 45.

Et le charcutier de tirer tous les bénéfices de son mensonge : gagnant les autres de vitesse, il achète tous les condiments sur le marché et les offre gratuitement aux citoyens pour assaisonner leurs anchois, gagnant ainsi leur reconnaissance éternelle⁴⁸. Il y a bien entendu beaucoup d'exagération dans cette scène burlesque, mais derrière le comique se cache une critique plus sérieuse des travers athéniens. Aristophane fustige tout à la fois leur crédulité (ils ne prennent même pas la peine de vérifier l'information), leur goût pour les bonnes affaires et leur désintéret pour les discussions politiques trop sérieuses. On voit surtout comment un simple individu peut jouer des faiblesses de ses concitoyens, exploiter la crédulité athénienne et influencer le cours du marché en forgeant une fausse rumeur. De manière encore plus grave, sans doute, on voit comment un démagogue peut se servir de la rumeur non seulement pour se remplir les poches, mais aussi pour s'attirer les bonnes grâces du peuple, l'empêcher de se prononcer sur des questions de la plus haute importance (en l'occurrence la poursuite de la guerre entre Sparte et Athènes) et l'amener à changer de politique. On retrouve là un aspect de la question que nous avons déjà envisagé plus haut.

« La rumeur fait connaître l'homme vertueux, fût-il caché dans les profondeurs de la terre », proclame Euripide⁴⁹. À Athènes, en effet, la rumeur investit tous les domaines de la vie civique et s'impose avec une force irrésistible à tous les habitants. Il convient pour terminer de souligner l'ambiguïté fondamentale de cette source d'information : c'est d'une part un moyen de faire partager par toute une communauté une information, un organe officieux qui permet de contrôler les individus et de réglementer leur comportement. Mais la rumeur risque également de devenir un instrument de pouvoir entre les mains d'individus capables de la manipuler et de l'orchestrer au gré de leurs besoins⁵⁰.

48. ARISTOPHANE, *Les Cavaliers*, 641-682.

49. EURIPIDE, fgt 865 N (Cité par ESCHINE, *Contre Timarque*, 128).

50. Nous renvoyons aux pages par lesquelles V. Hunter conclut son chapitre sur l'utilisation de la rumeur et de la réputation comme instrument de contrôle social (*op. cit.*, p. 116-118). Cette ambiguïté fondamentale de la rumeur, qui peut servir les intérêts de la cité ou au contraire leur nuire, rejailit de la même façon sur le jugement porté sur les sycophantes. Ainsi, pour R. Osborne, le rôle du sycophante est globalement positif. Pour lui, il représente un mécanisme important de « régulation sociale » et de contrôle sur les citoyens fortunés, souvent tentés de bafouer les lois ou de refuser leur soutien financier au régime (*art. cit.*, p. 98-101). À l'inverse, D. Harvey souligne les torts que de tels individus causent à la démocratie : ils s'attaquent bien souvent à des individus politiquement actifs, qu'ils finissent par détourner de la politique (*art. cit.*, p. 116-119).